

Renvoi au comité de sûreté générale de la pétition de la citoyenne Godefroy qui demande justice pour son fils, chasseur dans le régiment de Rosenthal, en annexe de la séance du 25 pluviôse an II (13 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de sûreté générale de la pétition de la citoyenne Godefroy qui demande justice pour son fils, chasseur dans le régiment de Rosenthal, en annexe de la séance du 25 pluviôse an II (13 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 697;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35394_t1_0697_0000_1

Fichier pdf généré le 15/05/2023

56

La citoyenne Godefroy, qui présenta, il y a deux mois une pétition, pour solliciter l'élargissement de son fils, chasseur dans le ci-devant régiment de Rosenthal, après avoir fait plusieurs réflexions pour le justifier, elle demande qu'il lui soit enfin rendu justice.

Renvoyé au comité de sûreté générale (1).

57

On renvoie au comité des secours la pétition d'un citoyen, capitaine au 1^{er} bataillon de la Marne, blessé dans la Vendée, à l'affaire du pont de Cé, qui réclame des secours pour subvenir aux nécessaires pour sa guérison (2).

58

Le citoyen Depeuille, marchand de gravures, section de Bon-Conseil, fait hommage à la Convention d'une gravure représentant la traite des nègres.

Mention honorable (3).

59

La société populaire de Brissac envoie 400 liv. pour les pères et mères des défenseurs de la patrie morts sous les murs de Toulon : elle ajoute qu'elle a fait passer au chef-lieu de ce district, toutes les dépouilles du fanatisme; elle termine par annoncer que les femmes et enfants sont occupés à faire de la charpie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

PIÈCES ANNEXES

I

Quelques idées sur les Arts, sur la nécessité de les encourager, sur les institutions qui peuvent en assurer le perfectionnement, et sur divers établissements nécessaires à l'enseignement public, adressées à la Convention nationale et au Comité d'Instruction publique, par BOISSY-D'ANGLAS (2).

II

[Décrets envoyés aux départ^{ts} par le M. de l'Intérieur; 25 pluv. II] (3)

DATES	TITRES	DÉPARTEMENTS AUXQUELS L'ENVOI A ÉTÉ FAIT	OBSERVATIONS
Pluviôse 18 2868 ^c	Décret relatif à la levée des scellés chez les députés ou ci-devant députés de la Convention nationale.	de Paris	manuscrit
Pluviôse 24 2878	Décret qui annule l'arrêté du département des Landes en date du 27 nivôse relatif à la circonscription des communes dont il est composé.	des Landes	id.

(1) *J. Sablier*, n° 1139. Il semble avoir été mis en liberté le 27 pluv. II (Voir F^o 4727, doss. 4, p. 201)

(2) *J. Sablier*, n° 1139.

(3) *M.U.*, XXXVI, 427; *Bⁱⁿ*, 25 pluv.

(1) *C. Eg.*, n° 545; *M.U.*, XXXVI, 407; *Ann. patr.*, n° 409.

(2) Broch. impr. par ordre de la Conv., datée du 25 pluv. II, in-8°, 47 p. (AD XVIII^c 288, n° 10; *B.N.*, 8° Le^{ss} 697). Reproduite par J. GUILLAUME, *ouvr. cité*, III, 637-656.

(3) *C* 290, pl. 913, p. 8. Signé PARÉ.